

CYCLE DE COLLOQUES  
DU CERDACC  
25<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE



# RISQUES ET SANTÉ : DE LA SANTÉ PUBLIQUE À LA SANTÉ AU TRAVAIL

## WEBINAIRE

Mardi 9 février 2021 de 13h à 18h



[Inscription obligatoire : accès au formulaire](#)

Le lien de connexion sera communiqué dès inscription.

### Responsables scientifiques

**Valentine ERNÉ-HEINTZ**

Maître de conférences HDR en  
Sciences économiques à l'Université de  
Haute-Alsace

**Chrystelle LECOEUR**

Maître de conférences en droit privé  
et sciences criminelles à l'Université  
de Haute-Alsace

## TABLE RONDE RISQUES ET SANTÉ : DE LA SANTÉ PUBLIQUE À LA SANTÉ AU TRAVAIL

*Mot d'accueil par Blandine Rolland, professeur en droit privé à l'Université de Haute-Alsace, directrice du Cerdacc.*

### **Santé publique**

**L'affaire de l'hydroxychloroquine : la liberté de prescription en question**

Paul Véron, Maître de conférences en droit public à l'Université de Nantes

**Vaccination et libertés individuelles**

Amélie Robine, Avocate associée au sein du cabinet Beaubourg Avocats, Paris

**Le vaccin à l'épreuve de la précaution en droit pénal**

Chloé Liévaux, Maître de conférences contractuelle, Université de Lorraine

**Modérateurs :** *Valentine Erné-Heintz*, Maître de conférences HDR en sciences économiques à l'Université de Haute-Alsace et *Paul Véron*, Maître de conférences en droit public à l'Université de Nantes

### **Santé au travail**

**Genèse de l'émergence d'une maladie professionnelle : l'exemple des pesticides**

Giovanni Prete, Maître de conférences en sociologie, Université Sorbonne Paris Nord, IRIS

**L'expertise face à la codification d'une maladie professionnelle**

Henri Bastos, Adjoint au directeur de l'évaluation des risques en charge de la Santé-Travail, direction de l'évaluation des risques à l'ANSES

**La frontière poreuse entre maladie professionnelle et accident du travail : illustrations à travers les « risques nouveaux »**

Cédric de Romanet, Avocat associé au sein du cabinet TTLA, Paris

**La responsabilité pénale dans les cas d'expositions aux substances nocives, le cas de l'amiante (approche comparative : Italie)**

Valentina Felisatti, doctorante, Université de Ferrara, Italie

**Modérateurs :** *Chrystelle Lecoer*, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Haute-Alsace et *Benjamin Wiart*, Avocat au barreau de Lyon